Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Société Nationale des Eaux du BENIN (SONEB)

Objet : Surveillance et gardiennage de toutes les directions de la SONEB en accord-cadre de deux ans, à bons de commande lots 1, 3 et 5 relances

Référence de l'AAO: S_DAAG_100472

Avis n°:005/25/SONEB/DG/PRMP/DAAG/SPMP

Identification de la procédure : Appel d'offres national ouvert

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics version n°1 de la Société Nationale des Eaux du BENIN (SONEB) publié sur le portail web des marchés publics le 31 janvier 2025.

2. La SONEB a prévu dans le cadre de son budget autonome, des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché n° S_DAAG_100472 relatif à : *Surveillance et gardiennage de toutes les directions de la SONEB en accord-cadre de deux ans, à bons de commande lots 1, 3 et 5 relances.*

3. La SONEB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : *Surveillance et gardiennage de toutes les directions de la SONEB, lots 1, 3 et 5.* La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre à bons de commande mono attributaire de vingt-quatre (24) mois non renouvelable par lot, qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande trimestriels successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020, portant code des marchés publics en République du Bénin.

Les prestations sont à fournir en trois (03) lots que sont :

- Lot 1 : Surveillance et gardiennage des sites de la Direction Départementale de l'Atlantique et du Littoral et la Direction Générale ;
- Lot 3 : Surveillance et gardiennage des sites des Départements de l'Ouémé et du Plateau;

BON A LANCER

- Lot 5 : Surveillance et gardiennage des sites des Départements du Borgou, de l'Alibori, de l'Atacora et de la Donga.

Un soumissionnaire peut soumissionner à tous les lots et en être attributaire dès lors que ce dernier dispose distinctement des capacités techniques et financières requises permettant d'exécuter les marchés afférents.

Aucune variante ne sera prise en compte.

NB : « lorsqu'un soumissionnaire est classé premier sur plusieurs lots dont il ne peut être attributaire à la fois pour défaut de preuves de qualification distinctes, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre le montant du suivant immédiat et son montant est le plus élevé »

En cas d'égalité des montants des offres de plusieurs candidats, on procédera, le lot sera attribué au soumissionnaire ayant présenté le plus grand nombre d'expériences similaires (avec montant exigible) et en cas de nouvelle égalité, le lot sera attribué au soumissionnaire dont le cumul des montants des attestations similaires fournies sera le plus élevé.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (Bureau 113 bis) ; Email : prmp@soneb.bj et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : 1er étage de la Direction Générale de la SONEB - Bureau 113 bis, Tél : (229) 21 31 22 72 de 8 h à 12 h 30 minutes et de 14 h à 17 heures 30 minutes (heures locales) ou consulter le site internet www.soneb.bj.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

BON A LANCER !

Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans la surveillance et le gardiennage des bâtiments, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer de l'agrément du Ministère l'Intérieur et de la Sécurité Publique qui autorise la structure à exercer l'activité de surveillance et gardiennage des personnes et des biens, en cours de validité à la date du dépôt des offres ;
- Avoir réalisé au Bénin au moins deux (02) marchés de prestations de gardiennage de montant minimum par marché et par lot suivants (en FCFA HTVA) au cours des cinq (5) dernières années (2020-2024):

- Lot 1 152 000 000
- Lot 3 148 000 000
- Lot 5 171 000 000

justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, assortis des contrats (page de garde, de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

- Disposer par lot, de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont le détail est indiqué à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification ».
- Disposer par lot du personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification ».

Exigences financières :

- Fournir les états financiers des années 2021, 2022 et 2023 dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2 ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des années 2021, 2022 et 2023 au moins égal aux montants en francs CFA par lots indiqué ci-dessous :

  - Lot 1 : 223 000 000
  - Lot 3 : 217 000 000
  - Lot 5 : 251 000 000

  Pour être attributaire de plusieurs lots, le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire doit être au moins égal à la somme des chiffres d'affaires des lots pour lesquels il est présumé être attributaire.

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de Francs CFA:

  - Lot 1 : 16 952 000
  - Lot 3 : 16 477 000
  - Lot 5 : 19 071 000

  justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin

- Fournir un engagement dûment signé par la personne habilitée à payer au minimum le SMIG à chaque agent employé dans le cadre de l'exécution de la prestation, conformément à la règlementation en vigueur en la matière

BON A LANCER

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans la surveillance et le gardiennage des bâtiments, justifié par le Registre de commerce ou les statuts;
- Disposer de l'agrément du Ministère l'Intérieur et de la Sécurité Publique qui autorise la structure à exercer l'activité de surveillance et gardiennage des personnes et des biens, en cours de validité à la date du dépôt des offres ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement et d'un personnel clé dont les qualifications et expériences doivent être conformes à celles indiquées au point 5 de la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification » ;
- Disposer par lot, de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont le détail est indiqué à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification ».

Exigences financières :

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'exercice pour les entreprises qui n'ont pas encore trois (3) années d'existence conformément au point 1 de l'annexe A-3-2 » ;
-
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de Francs CFA:
  - Lot 1 : 16 952 000
  - Lot 3 : 16 477 000
  - Lot 5 : 19 071 000

  justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin

- Fournir par lot, une assurance des risques professionnels (**Responsabilité civile professionnelle**) de montant minimum (en FCFA) :

  - Lot 1 : 223 000 000
  - Lot 3 : 217 000 000
  - Lot 5 : 251 000 000

BON A LANCER

- Fournir un engagement dûment signé par la personne habilitée à payer au minimum le SMIG à chaque agent employé dans le cadre de l'exécution de la prestation, conformément à la règlementation en vigueur en la matière

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution de l'accord-cadre sera de vingt-quatre (24) mois pour chaque lot et sera mise en œuvre par émission de bons de commande trimestriels.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 07 AVR. 2025... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par courrier postal. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres, sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis) au plus tard le 29 AVR. 2025 à 09 heures 30 minutes (heure locale). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : Centre de Formation aux Métiers de l'Eau (CFME) de la SONEB, sis à côté du Ministère de la Santé à Akpakpa, le même jour à 10 heures (heure locale).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant en francs CFA de :

Lot 1 :	2 034 240
Lot 3 :	1 977 240
Lot 5 :	2 288 520

BON A LANCER

[1] Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot, sous peine de rejet.

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
SONEB

Hugues MEHOU
Personne Responsable des Marchés Publics absente

BON A LANCER